

La révolution dérapée

La violence dans l'Est du Tchad (1978-1981)

CE témoignage porte sur la situation qui a prévalu dans l'est du Tchad au cours de la période 1978-1981 après la victoire militaire des différents mouvements de libération tchadiens et leur prise de contrôle de la région en question. Ayant séjourné à plusieurs reprises entre novembre 1975 et juin 1981 dans le Darfour (Soudan), notamment dans le cadre d'une recherche anthropologique effectuée dans les villes frontalières de Beida et de Foro Boranga, j'ai pu suivre de près l'évolution politique dans les territoires voisins du Tchad. Ce travail fut facilité par la présence d'un grand nombre de réfugiés tchadiens au Darfour (militaires et fonctionnaires de l'ancien régime sudiste, mais aussi combattants, blessés ou en fuite, des différentes tendances de la révolution), alors que certains de mes informateurs soudanais entretenaient des relations commerciales suivies avec l'est du Tchad et subissaient directement les conséquences des événements.

Mon intérêt s'est porté surtout sur la façon dont les révolutionnaires tchadiens ont administré les régions « libérées », sujet jusqu'ici à peine abordé par les observateurs étrangers, faute de données et de témoignages directs. Autant le dire tout de suite : les témoignages que j'ai pu réunir sont presque entièrement négatifs. Entre 1978 (date du repli de l'administration et de l'armée tchadiennes vers le sud du pays) et juin 1981, l'opinion publique, dans les régions où je travaillais, a évolué vers des positions de plus en plus cyniques et négatives au sujet des *Suwaar* (rebelles, révolutionnaires, *Thuwar* en arabe classique). Tout au long de

(*) Ma recherche sur le terrain a été subventionnée par la Fondation néerlandaise pour le développement de la recherche tropicale (ZWO/WOTRO) dans le cadre du projet W52-271 : « Arabisation, identité ethnique et changement social au Soudan occidental ». Je remercie G. Grootenhuis pour ses remarques critiques sur la première version de cet article.

mon séjour dans le Darfour, peu d'occasions m'ont été données de me dissocier de l'opinion générale en vigueur. J'ajoute cependant qu'elle ne concerne que l'est du Tchad, frontalier du Soudan, et qu'elle ne saurait être appliquée telle quelle à l'ensemble des régions contrôlées par les différentes tendances de la révolution tchadienne. Il se peut que la situation soit moins dramatique, moins sombre ailleurs, comme par exemple dans le Tibesti (1).

Après l'indépendance, en 1960, le Tchad fut gouverné par un régime dominé, au moins à l'échelon local, par des administrateurs et des fonctionnaires originaires du sud du pays, c'est-à-dire les régions non islamisées où se distinguaient surtout les *Sara*, le groupe ethnique le plus nombreux du Sud (2). Révoltées par le mépris de certains fonctionnaires sudistes et par la corruption ambiante (collecte des impôts opérée plusieurs fois par an), des populations musulmanes du centre et de l'est, comme les Moubi, entrèrent en dissidence dès la fin de 1965, dissidence bientôt prise en main, avec plus ou moins de succès, par un mouvement révolutionnaire, le Frolinat, fondé en 1966 (3).

Les groupes de rebelles sur le terrain ont pu se maintenir grâce à des techniques qui ne se différenciaient pas fondamentalement de celles employées par le régime qu'ils combattaient : la collecte des impôts dans la région « libérée » ou contrôlée politiquement, le prélèvement de taxes sur les caravanes de contrebande (importation et exportation) et l'« hospitalité », c'est-à-dire l'obligation pour les villages de nourrir les rebelles qui s'y établissaient pour la nuit. Une autre source de revenus fut trouvée par le truchement du minage des routes (en particulier celle d'El Geneina, au Soudan, vers Abéché par Adré) ; les convois armés de camions qui sautaient sur les mines étaient attaqués et pillés. Vers la fin des années soixante, les pertes des propriétaires de camions soudanais et tchadiens furent tellement élevées que les routes commerciales furent déviées vers les villes frontalières de Beida et de Foro Boranga. Là, les marchandises acheminées par camion étaient confiées à des caravanes de chameaux qui traversaient la frontière la nuit pour livrer leur charge à destination. Au lieu de se fier à l'administration tchadienne et à la protection douteuse de ses convois armés, les commerçants optèrent donc pour une coopération avec des membres du Frolinat, souvent des nomades arabes, tant tchadiens que soudanais. En collaboration avec les rebelles, les commerçants établirent alors un système relativement simple de licences et de taxes qui a fonctionné jusqu'à la fin de 1980, c'est-à-dire pendant plus de dix ans, malgré la confiscation de quelques caravanes par la police soudanaise, les forces armées

(1) C'est ce que suggère du moins l'article de Monique Brandily, « Tibesti : l'intronisation du Derdé », *Balafon*, 51, 2^e trimestre 1981.

(2) D'où la désignation de « régime sara », désignation populaire qui ne correspond qu'à moitié à la réalité, comme l'a

très bien démontré B. Lanne, « Nord et Sud dans la vie politique du Tchad », *Le mois en Afrique*, 172-173, avril-mai 1980.

(3) Pour plus de détails voir : R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*. La Haye-Paris, Mouton, 1978.

tchadiennes ou des groupes de rebelles ou de voleurs concurrents.

A l'époque où les rebelles régnaient la nuit et les représentants du gouvernement légitime le jour, c'est-à-dire jusqu'en 1978, la population tchadienne fut obligée d'obéir à deux catégories de gouvernement hostiles entre eux. Les deux camps exécutèrent de nombreuses personnes pour collaboration avec l'ennemi. Deux options s'offraient à cette population rurale et urbaine vivant une situation faite de dangers mortels, de devoirs fiscaux doubles et de chances réduites de gagner sa vie dans le commerce ou dans un emploi : rester ou partir. Beaucoup sont partis pour le Soudan, dont quelques dizaines de milliers de Masalit, de Maba, de Daju, de Moubi... Ceux qui sont restés peuvent être répartis en trois catégories. La majorité, vivant en autarcie comme jadis, se conformait à son destin de paysan ou de nomade. Un groupe beaucoup plus réduit optait pour la lutte aux côtés du gouvernement ; souvent, c'étaient des chefs de village, bien qu'ils ne fussent qu'une minorité sur le total des chefs. Nos informateurs désignaient les chefs de village comme les malfaiteurs les plus notoires, plus « mauvais » que les Français ou les fonctionnaires, médecins ou militaires *sara* ; les Tchadiens actuellement établis au Soudan les décrivent aujourd'hui presque unanimement comme des éléments utiles, dont les réactions étaient au fond prévisibles et qui étaient, par là, dignes de confiance. Les chefs de village et les chefs de district qui acceptèrent de collaborer avec le gouvernement (il s'agissait souvent de membres de dynasties pré-coloniales auxquels les Français, après bien des hésitations, avaient confié une parcelle de pouvoir) furent rapidement contraints de se réfugier dans les chef-lieux de district, et plus tard dans les capitales provinciales. Ils y perdaient toute utilité pour le gouvernement central qui, au cours des années 1977-78, ne contrôlait que les villes de l'Est tchadien et n'y maintenait que quelques garnisons dispersées. Nombre de collaborateurs locaux ont trop différé leur fuite et ont été tués par les rebelles.

Une troisième catégorie est restée : ceux qui ont opté pour une carrière de *Suwaari*, de révolutionnaire contre l'ordre établi des non-Musulmans blancs et noirs et des éléments « traîtres » de leur propre communauté. Dans le contexte tchadien des années soixante-dix, une telle option peut être indiscutablement définie comme une profession, du point de vue matériel, du point de vue des perspectives d'avenir et du point de vue de la dignité personnelle, étant donnée la situation. Cependant, même après, quand l'oppression et la collaboration furent du domaine du passé, la carrière de *Suwaari* gardait ses attraits. Un commerçant, né au Tchad, mais vivant à Beïda (Soudan) depuis dix ans, le formulait ainsi :

« Ici, tu sais déjà compter, quand tu n'es qu'un gosse, avant d'aller à l'école. Si tu échoues à l'école ou si tu n'as plus envie, si tu veux gagner de l'argent, tu peux devenir berger, travailler sur le marché ou dans le commerce. Sinon,

tu continues jusqu'à ce que tu rates un examen ; alors tu trouves un poste dans l'administration comme commis ou comme instituteur... Mais là-bas (au Tchad), à quinze ans, tu n'as rien, tu ne sais rien, tu ne sais rien faire. Là-bas, il n'y a pas d'école, pas de commerce, pas d'hukùma (gouvernement), les suwaar ont tout détruit. Si tu es paysan, tu perds chaque année la moitié de ce que tu produis, car ils viennent à quarante et ils veulent manger du poulet. S'il n'y en a pas assez ou si ce n'est pas à leur goût, ils t'attachent ou ils te battent. En partant, ils emmènent ton âne ou autre chose. Là-bas, un garçon n'a que deux choix : partir au Soudan ou devenir suwaari. »

Ce jugement s'applique surtout à la situation qui s'est établie après 1978. Avant cette date, il semble que les rapports de force entre les rebelles et la population étaient tels que la rébellion contre le gouvernement a pu être menée à bien sans finalement que ceux qui étaient restés aient rechigné. Cependant, et c'est là la tragédie du Tchad, au cours des trois années écoulées l'oppression s'est renforcée en ce sens qu'un nombre de plus en plus réduit de ruraux et de citadins a dû supporter le poids proportionnellement (et peut-être aussi en chiffre absolu) de plus en plus lourd de révolutionnaires professionnels qui n'avaient plus d'« ennemi commun » depuis la défaite des « Sara » et le départ des Français. Depuis 1978, les restes du Frolinat, déjà éclaté et éparpillé au cours des années soixante-dix, se cramponnent littéralement à leurs territoires respectifs.

Il n'a jamais été question d'échanges d'idées entre les combattants des neuf ou dix fragments du Frolinat ; leurs dirigeants n'encourageaient pas un tel dialogue et ont seulement promis de défendre leurs intérêts légitimes et de briser le climat de méfiance mutuelle par un compromis au niveau national, au sein du gouvernement. Il n'y a pratiquement pas de controverses politiques ou religieuses entre les combattants de base des différentes tendances. Très probablement, ces questions ne les ont jamais effleurés. Des différences tribales et raciales s'expriment parfois et peuvent être utilisées comme critères distinctifs. Mais étant donné la composition hétérogène de la plupart des tendances, ils n'ont qu'une valeur toute relative ; seul, le mouvement d'Ahmat Acyl se compose dans sa quasi-totalité de combattants appartenant aux tribus arabes en opposition aux *Zuruq*, les ethnies noires, non arabes mais islamisées, auxquelles appartenaient le président Goukouni Oueddei, son ex-ministre de la Défense Hissène Habré et la plupart des autres ministres du gouvernement Goukouni. Les tendances se distinguent entre elles par des noms différents et par leur allégeance à des chefs qui ont tous des fonctions ministérielles au sein du cabinet national, mais qui sont parfois pratiquement inconnus des combattants de base. On peut se demander, par exemple, si le groupe *Birkân* qui opère dans la région de Beida est réellement et massivement pro-libyen, et si ses combat-

tants ont vu de leurs yeux leur chef suprême Ahmat Acyl. Il est encore plus douteux qu'ils connaissent son idéologie et son projet d'avenir sur le Tchad, ou ceux de ses adversaires. Le mouvement de libération de l'Est tchadien, ou plutôt ses fragments, se caractérise aujourd'hui par l'absence de communication entre les dirigeants et la base, et par la peur des autres tendances voisines. Il en découle une grande indifférence ou même un refus de la part des différentes tendances de penser et d'agir en fonction de données dépassant la situation matérielle immédiate qui est celle des différents groupes.

J'ai l'impression que survivre au jour le jour et se défendre contre des rebelles voisins sont les seules préoccupations des *Suwaar* de l'Est tchadien depuis 1978. Une attaque de l'extérieur peut réduire le domaine où l'on règne sur les *masakin*, les hommes du commun. La façon dont les rebelles ont survécu depuis trois ans a déclenché une nouvelle vague d'émigration vers le Soudan. Certains éléments du système fiscal des rebelles sont restés en place, mais ils ont été rendus plus lourds à supporter. Je n'ai pas de données concernant les impôts sur les récoltes, mais la taxe sur le bétail, désignée par le terme *zakab* (devoir traditionnel musulman de donner l'aumône), s'élève, d'après mes informateurs, à une vache ou un taureau pour trente têtes de bétail, tous les six mois. Étant donné qu'une tête de bétail vaut, en moyenne, 200 livres soudanaises (L.S.) sur les marchés frontaliers du Soudan, cette taxe est treize fois plus élevée que celle en vigueur au Darfour, où l'on paye 1 L.S. par an par tête de bétail. Après l'échec des *Suwaar* qui voulaient obliger leurs sujets à vendre leurs surplus sur les marchés tchadiens au lieu du Soudan et après la fermeture de la frontière entre les deux pays en décembre 1980, les taxes à l'importation et à l'exportation ont été dramatiquement augmentées. Au début de 1981, la taxe d'exportation de base pour une charge d'âne de grains ou d'arachides était de 2 L.S., beaucoup plus que ce que les vendeurs de ces produits devaient acquitter sur les deux marchés officiels d'El Geneina et de Foro Boranga, du côté soudanais de la frontière. Sur les marchés non-contrôlés par le gouvernement, aucun droit n'était payé.

La vie quotidienne de ceux qui vivent sous le régime des *Suwaar* a d'autant plus empiré que ceux-ci se sont emparés de la justice, après s'être débarrassés des chefs de village et de district traditionnels, collaborateurs ou pas, ainsi que des *fuggara*, leaders religieux dont les protestations contre les façons d'agir des premiers ont parfois été étouffées dans le sang. D'après mes informateurs, les rares commerçants restés dans les chef-lieux de district et les capitales de province ont parfois été frappés d'amendes hors de toute proportion avec les délits éventuellement commis. En dernier lieu, on doit signaler, pour les trois années écoulées, une augmentation sensible des confiscations arbitraires : parfois des caravanes de contrebande entières, des maisons en dur, des montures et des voitures — déjà rares —, des radio-cassettes, des

montres, des vêtements et de l'argent, au détriment des autochtones, des voyageurs et des migrants retournant au pays.

L'image qui ressort des entretiens avec les informateurs est donc particulièrement négative. Tous insistent sur deux problèmes capitaux : l'affaiblissement de l'organisation interne et de la discipline chez les rebelles et la négation, la violation, de leur part, des principes élémentaires de morale et de justice qui ont toujours eu cours dans les sociétés locales dont ils sont souvent, mais pas toujours, issus eux-mêmes.

Un incident qui a eu lieu en avril 1981 est caractéristique de la mauvaise discipline. Un soir, aux environs de Beida, en territoire soudanais, un *Suwaari* de la tendance Acyl arrêta un convoi de quatre camions, exigeant un droit de passage de 100 L.S. par camion. Un homme qui protesta vigoureusement fut abattu sur le champ d'une balle dans la tête. Alors que les quelque 150 passagers s'enfuirent paniqués, un soldat soudanais voyageant dans le dernier camion ouvrit le feu sur le bandit qui s'enfuit à son tour. Deux jours plus tard, il fut retrouvé blessé en territoire tchadien par ses camarades et exécuté aussitôt après. Ceci non seulement pour sanctionner ses actes indisciplinés, mais surtout pour éviter des représailles du côté des autorités soudanaises, et notamment une expédition punitive de l'armée. C'est dans ce cadre qu'est née la politique des *Suwaar* de coopération avec les policiers et les civils soudanais dans la recherche de bandits et de détenus en fuite.

Au sujet de la situation dans l'Est tchadien, on entend souvent dire : « *Quiconque détient une arme à feu joue à l'hukûma (gouvernement).* » Ce « jeu » veut dire en pratique qu'il n'existe aucune possibilité d'appel ou de protestation contre des actes arbitraires. Bon nombre de leaders religieux qui ont protesté contre des pratiques qu'ils jugeaient contraires aux préceptes du Coran ou aux coutumes traditionnelles ont payé leur opposition de leur vie. Les chefs traditionnels qui ne s'étaient pas enfuis et représentaient ainsi un contrepoids éventuel ont connu le même sort. Les rebelles les craignaient d'autant plus qu'ils avaient une expérience administrative dont découlait en partie leur autorité.

La justice des rebelles ne prévoit pas la possibilité de faire appel et ne connaît pas la détention et la prison. Un délit peut être puni de trois façons : l'amende, la peine de mort ou le ligo-tage pendant 24 heures. Tous ceux qui peuvent payer sont soumis à l'amende. Un homme qui allait chercher tous les jours du bois au Tchad pour le vendre sur le marché de Foro Boranga fut finalement pris et dut payer une amende de 200 L.S. ; il lui fut notifié qu'il devait dans l'avenir payer 1 L.S. pour chaque passage. Un cas de bigamie fut puni d'une amende de 2 000 L.S. à payer par la femme concernée, son frère et son deuxième mari. Dans les villages tchadiens, les commerçants sont mis à l'amende pour le moindre délit, la plus petite erreur. En mars 1981, un commerçant d'El Geneina se rendit pour la première fois à Adré, « *pour humer l'ambiance* ». Les rebelles du président Goukouni qui

venaient de chasser les partisans de Habré, en décembre 1980, l'arrêtaient pour collaboration avec l'ennemi, confisquèrent son camion et le condamnèrent à mort ou à 3 000 L.S. d'amende. Une collecte parmi les commerçants d'El Geneina permit de réunir en quelques heures cette somme et le condamné put racheter sa liberté.

Toute personne soupçonnée d'espionnage est condamnée à mort et fusillée (ou, dans le passé, achevée à la lance). Des migrants tchadiens et des commerçants-aventuriers soudanais ont parfois été pris pour des espions, à cause de leurs vêtements et de leur comportement apparent, et exécutés d'une balle dans le dos. L'incident suivant relate comment fut sauvé *in extremis* un migrant tchadien qui avait travaillé quelques années à Khartoum et qui rentrait chez lui muni de quelques diplômes, de ses économies et de cadeaux pour les siens :

« Je fus arrêté, ligoté et transporté au campement des suwaar. Je portais un tee-shirt, un pantalon et des chaussures avec un jellabiya par dessus. Leur chef demanda pourquoi j'avais une « coiffure ». Je répondis que je portais toujours une coiffure et que j'allais chez le coiffeur de temps en temps. Je dis : "Hukùma wa sha'b wàhid" (le gouvernement et le peuple sont un). Le chef répondit : "Hukùma wàhid wa sha'b wàhid" (le gouvernement est un, c'est-à-dire séparé, autre chose), et il dit que j'étais un espion soudanais ; on me demanda si j'ignorais que, partout dans le monde seules les autorités portent des pantalons et des coiffures, alors que les hommes du commun n'y ont pas droit ? On m'intima l'ordre de raser mes cheveux avec un morceau de verre. Je dis que j'avais mal à la tête et je fus de nouveau battu. Heureusement, quelqu'un de ma tribu qui connaissait ma famille, entra. Il prit ma défense et j'ai pu continuer ma route, mais en portant un turban sur la tête pour cacher ma coiffure. »

Comme souvent, les *Suwaar* imitent aveuglément leurs prédécesseurs chassés ; dans ce cas pour cause de violation de privilèges en matière d'habillement et de coiffure. Sous certains aspects, leurs comportements sont la caricature de ceux qu'ils ont combattus auparavant et les conséquences pour la population sont plus graves qu'auparavant.

D'après les *suwaar* eux-mêmes, la peine de ligotage est un vestige du règne des *Sara*. Il en existe trois variantes, dont l'une est très douloureuse. Ces punitions ont pour but principal de servir de leçon aux contrevenants qui ne peuvent ou ne veulent payer les amendes ; souvent, les victimes sont également battues ou fouettées. Dans le cas du *Jubbai* (chef de tribu) de la branche tchadienne des *Sinyar*, ce traitement lui a fait perdre à moitié l'usage d'une main et d'un bras, après avoir été ligoté pendant 24 heures. Dans beaucoup d'autres cas, la punition provoque la

mort des « coupables », comme, il y a environ deux ans, quand des voleurs enlevèrent soixante-dix têtes de bétail dans les environs de Foro Boranga : pourchassés et encerclés à Am Dam, au Tchad, par les hommes valides du village sous la conduite de leur chef de guerre (*warnang*), ils furent ensuite livrés aux *suwaar* d'Hissène Habré ; en moins de 24 heures, ils étaient tous morts des coups de bâton reçus, d'épuisement et de soif.

A la suite de la fermeture de la frontière tchado-soudanaise en décembre 1980 (pour cause de menace libyenne) et surtout depuis avril 1981, après les affrontements armés entre des unités du président Goukouni et de son ministre des Affaires étrangères Ahmat Acyl, à Abéché et Mongo, des formes de violence encore plus rudimentaires et plus arbitraires sont devenues courantes dans l'Est du Tchad. Ayant perdu tout contact avec leurs chefs, les *suwaar* ne disposaient plus d'aucune aide morale et matérielle de l'extérieur. Ils étaient donc contraints de se scinder en groupes encore plus petits pour pouvoir se mouvoir de la façon la plus efficace. Par là, l'image d'organisation cohérente avec des chefs, un programme et une discipline interne est devenue, plus encore qu'auparavant, une farce. Immanquablement, les groupes rebelles établissaient leurs quartiers en face d'un marché frontalier soudanais comme par exemple Anjeréma-Foro Boranga, Tondusa du Tchad - Tondusa du Soudan, Modoina-Gubé, Anyata-Arara, Adré-Beida, Iffène-Kongo Harama, Karya-Mistéré et ainsi de suite jusqu'à Tina au nord. Certains des passants, souvent des femmes, auxquels ils essayaient de faire payer les taxes (2 L.S. par charge d'âne, mais aussi des tarifs forfaitaires pour des quantités plus petites) ne disposaient pas encore d'argent à l'aller ; ils furent renvoyés après avoir été battus ou fouettés. Ceux qui avaient de l'argent devaient payer de nouveau au retour pour tout ce qu'ils ramenaient. Dans le cas du marché de Tondusa, les *suwaar* venaient s'approvisionner eux-mêmes à la fermeture du marché en payant avec l'argent des impôts récoltés dans la journée, ceci jusqu'en mars 1981, quand la police soudanaise leur interdit l'accès du marché. Un ami qui fut arrêté avec deux cent kilos d'ivoire, juste avant la frontière soudanaise et Foro Boranga, après un voyage à pied de 22 jours à Am Timan (et qui dut payer une taxe de 200 L.S.) me disait : « *La nuit ils ont une peur bleue d'autres unités de suwaar et ils n'ont rien, pas d'allumettes, pas de piles pour leurs lampes de poche ou leurs radios, rien du tout* ». En d'autres termes, le manque de finances est énorme. Un autre informateur, originaire de Modoina, me racontait en mai 1981 que « *d'autres suwaar motorisés* » étaient venus dans son village pour emmener bon nombre de « *suwaar-bandits* ». Il s'agit de toute évidence d'une opération libyenne de nettoyage pour neutraliser les éléments qui nuisent à la réputation du régime de Goukouni au Soudan. D'où la peur qu'éprouvent les *suwaar*, la nuit, dans les régions au sud.

En l'absence d'ennemi commun, les mouvements de libération tchadiens, dont la population frontalière soudanaise parta-

geait les objectifs au cours des années soixante et soixante-dix, ont régressé pour devenir des bandes de brigands sans idéal politique ou idéologique et sans ambition ou projet d'avenir pour améliorer le niveau de vie dans les régions qu'ils contrôlent. Vivant au jour le jour des fruits du travail d'autrui, ils n'ont rien pu proposer en échange dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de la prise de conscience politique, contrairement à presque tous les autres mouvements de libération africains. Les exécutions et les passages à tabac ont fait fonction de formation politique. Tous les bâtiments qui rappelaient le régime d'avant 1978 ont été rasés, sous la contrainte, par la population locale, parce qu'ils symbolisaient l'oppression (ainsi à Mogororo un important centre de lépreux, l'hôpital, l'école, et d'autres immeubles, ailleurs des dispensaires, des casernes, etc...). Les *suwaar* craignaient en plus que l'existence des bâtiments en dur ne serve éventuellement de prétexte à un retour de l'administration. Rien n'a remplacé l'administration précédente, aucune amélioration des services publics, rien dans le domaine de l'enseignement ou de la santé pour remplacer les moyens, déjà bien pauvres, qui ont été détruits. Les six cents lépreux de Mogororo vivent depuis sans médicaments, dans un village séparé, en territoire soudanais, face au centre médical détruit. Les tôles et les médicaments de l'hôpital ont été vendus par les *suwaar* à Foro Boranga. La même chose s'est passée ailleurs, comme à Beida et à Tendelti, avec les meubles et d'autres restes des centres saccagés. A part quelques éléments positifs, telle que l'administration indirecte appliquée jusqu'en décembre 1980 à Adré et à Abéché par les partisans de Habré, les révolutionnaires de l'Est tchadien, toutes tendances confondues, n'ont donné aucune preuve, au cours des trois années écoulées, de leur capacité à gouverner et à développer leur pays sans aide extérieure. Dans d'autres circonstances, certaines révolutions ont parfois été caractérisées par des actions aboutissant à scier les barreaux inférieurs de l'échelle menant vers un avenir meilleur. La révolution de l'Est tchadien correspond à cette image, surtout après 1978.

La formule la plus répandue que l'on peut entendre au sujet du Tchad dans ma région de recherche est : « *Tashad khalas, intabha* » (le Tchad est fini, le Tchad est mort). Souvent le sort du pays est évoqué dans une perspective historique comme un destin d'oppression et de contrainte, exercées successivement par les sultans, les Français, les Sara (les *kirdi* ou les *abid*, c'est-à-dire les esclaves) et maintenant les *suwaar*. Les appréciations sur l'avenir du Tchad sont amères et ironiques : « *Ils auront bien besoin des abid pour reconstruire le pays* ». Le jugement le plus triste m'était adressé personnellement : « *Le Tchad doit être recolonisé. Est-ce que ton pays ne peut pas venir y mettre un peu d'ordre ?* » (!).